

Compte rendu sommaire du Conseil Communautaire du Haut Pays Bigouden réuni le 9 juillet 2020 à 18h à la salle Per Jakez Hélias à POULDREUZIC

LE JEUDI NEUF JUILLET DEUX MILLE VINGT à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes, légalement convoqué, s'est réuni à la salle Pierre Jakez Hélias à Pouldreuzic, sur convocation de Pierre PLOUZENNEC, Président sortant.

Étaient présent.e.s : ALAIN Jacques, ANDRO Dominique, BERRIVIN Annie, BIGER Marthe (en suppléance de LE GOFF Jérôme), BUREL Michelle, BUREL Michel, CARADEC Jean-Louis, CARDUNER Carole, CORNEC Paul, DROGUET Cyril, DUFOUR Marie-Thérèse, HUIBAN Dominique, JONCOUR Martine, KEREZEON Gilles, KERLOCH Josiane, LE BERRE Hélène, LE BLEIS Jean-François, LE COZ Hervé, LE GUELLEC Yves, MARLE Jean-Claude, MORIN Anne-Lise, PEREIRA Sandra, PICHON Franck, PLOUHINEC Jocelyne, PORS Olivier, RAPHALEN Michel, RASSENEUR Emmanuelle, RONARC'H Philippe, SALIOU Françoise, STEPHAN Philippe, TANGUY Isabelle, VIVIEN Nelly, YANNIC Jean-Bernard.

Étaient représenté.e.s : PERON Sophie (pouvoir à PEREIRA Sandra), TIRILLY Jean-Christophe (pouvoir à LE BLEIS Jean-François).

Était absent : LE GOFF Jérôme.

Secrétaire de séance : BUREL Michelle

Membres en exercice : 35

Présents/représentés : 35

Date de convocation et de transmission : 3 juillet 2020

Votants : Exprimés :

Objet 1 : Installation du Conseil Communautaire

Sur information de Mme Françoise SALIOU, doyenne d'âge parmi les Conseillers Communautaires, le Conseil Communautaire a pris acte que sont déclarés installés dans leurs fonctions les nouveaux Conseillers Communautaires dont les noms suivent :

GOURLIZON : RASSENEUR Emmanuelle, PORS Olivier.

GUILER SUR GOYEN : LE GOFF Jérôme, suppléante : BIGER Marthe.

LANDUDEC : LE GUELLEC Yves, JONCOUR Martine, HUIBAN Dominique.

PEUMERIT : CARADEC Jean-Louis, TANGUY Isabelle.

PLOGASTEL SAINT GERMAIN : BERRIVIN Annie, PLOUHINEC Jocelyne, STEPHAN Philippe.

PLONEOUR LANVERN : KERLOCH Josiane, LE BLEIS Jean François, TIRILLY Jean-Christophe, LE BERRE Hélène, PICHON Franck, DROGUET Cyril, PERON Sophie, MORIN Anne-Lise, ALAIN Jacques, CARDUNER Carole, PEREIRA Sandra.

PLOVAN : ANDRO Dominique, BUREL Michel.

PLOZEVET : KEREZEON Gilles, DUFOUR Marie-Thérèse, CORNEC Paul, SALIOU Françoise, MARLE Jean-Claude, YANNIC Jean-Bernard.

POULDREUZIC : RONARCH Philippe, BUREL Michelle, VIVIEN Nelly.

TREGAT : RAPHALEN Michel, suppléant : PETILLON Loïg.

Objet 2 : Election de la Présidente

Sur proposition de Mme Françoise SALIOU, doyenne d'âge, le Conseil Communautaire a procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires : Madame Josiane KERLOCH, ayant obtenu la majorité absolue des voix, a été proclamée Présidente et a été immédiatement installée dans sa fonction.

Objet 3 : Détermination de la composition du bureau communautaire (nombre de Vice-Présidents et autres membres)

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **fixe le nombre de Vice-présidents à 10.**
- **acte que les Maires qui ne sont pas Vice-présidents sont membres du bureau.**

Objet 4 : Election des Vice-Présidents et autres membres du bureau

Sur invitation de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire a procédé à l'élection des Vice-Présidents. Ont été proclamés, ayant obtenu la majorité absolue des voix, et ont été immédiatement installés dans leur fonction :

- **Madame Emmanuelle RASSENEUR, 1^{er} Vice-présidente**
- **Monsieur Philippe STEPHAN, 2^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Philippe RONARC'H, 3^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Michel BUREL, 4^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Yves LE GUELLEC, 5^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Jean-Louis CARADEC, 6^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Franck PICHON, 7^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Michel RAPHALEN, 8^{ème} Vice-président**
- **Monsieur Jean-Claude MARLE, 9^{ème} Vice-président**

Il n'a pas été procédé dans l'immédiat à l'élection de la 10^{ème} Vice-présidence.

Sur proposition de la Présidente, Josiane KERLOCH

Mme BERRIVIN Annie, maire et représentant de la commune de PLOGASTEL ST GERMAIN

M ANDRO Dominique, maire et représentant de la commune de PLOVAN

M KEREZEON Gilles, maire et représentant de la commune de PLOZEVET

M LE GOFF Jérôme, maire et représentant de la commune de GUILER SUR GOYEN

Ont été proclamés membres du bureau communautaire.

Objet 5 : Lecture de la Charte de l'élu local

Par lecture de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire a pris connaissance de la charte de l'élu local.

Objet 6-1 : Modalités de constitution des Commissions intervenant dans le domaine de la Commande Publique - Modalités d'organisation et de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO)

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **prend acte des modalités de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la CAO, élection qui aura lieu lors de la réunion du prochain Conseil Communautaire le 23 juillet 2020,**
- **fixe la date limite de dépôt des listes à la veille du prochain Conseil Communautaire à 12 heures, soit le 22 juillet 2020 à 12 heures, les listes étant transmises par mail à la Directrice Générale des Services (direction@cchpb.com)**
- **décide que l'élection n'aura pas lieu à bulletin secret.**

Objet 6-2 : Modalités de constitution des Commissions intervenant dans le domaine de la Commande Publique - Modalités de constitution de la Commission Consultative de la Commande Publique (CCCP)

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **approuve la création d'une Commission Consultative de la Commande Publique,**
- **acte la désignation des membres de cette commission lors de la prochaine réunion du Conseil Communautaire.**

Objet 6-3 : Modalités de constitution des Commissions intervenant dans le domaine de la Commande Publique - Modalités de d'organisation et de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public (CDSP)

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **Prend acte des modalités de dépôt des listes des candidats à l'élection des membres de la CDSP qui aura lieu lors de la réunion du prochain Conseil Communautaire, le 23 juillet 2020 ;**
- **Fixe la date limite de dépôt des listes à la veille du Conseil Communautaire, soit le 22 juillet 2020 à 12 heures, les listes étant transmises par mail à la Directrice Générale des Services (direction@cchpb.com) ;**
- **Décide que le vote n'aura pas lieu à bulletin secret.**

Objet 7-1 : Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire à la Présidente

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- charge la Présidente, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

- **prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics et des accords-cadres d'un montant inférieur à 214 000 € HT pour les fournitures et services et de 5 350 000 € HT pour les travaux (pour information, ce sont les seuils européens de recours aux procédures formalisées), ainsi que toute décision concernant leurs avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du contrat initial supérieure à 5%, et cela lorsque les crédits sont inscrits au budget ;**
- **ester en justice (délégation générale) ;**
- **accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.**

- autorise la Présidente à créer, modifier ou supprimer des régies comptables nécessaires au fonctionnement des services de la Collectivité,

- prévoit qu'en cas d'empêchement de la Présidente, les décisions relatives aux matières ayant fait l'objet de la présente délégation d'attributions pourront être prises par son suppléant (Vice-Président dans l'ordre des délégations)

Etant entendu que, lors de chaque réunion du Conseil communautaire, la Présidente rendra compte des attributions exercées, par lui-même et le bureau, par délégation du conseil communautaire.

Objet 7-2 : Délégation de pouvoir du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- Charge le bureau, jusqu'à la fin de son mandat, par délégation, d'effectuer l'ensemble des opérations suivantes :

- **attribuer les aides économiques aux commerçants/artisans, agriculteurs et les aides allouées aux particuliers dans le cadre de programmes décidés par l'assemblée délibérante (OPAH, ravalement,)**
- **procéder à la validation des phases successives proposées dans le cadre des missions de maîtrise d'œuvre pour des projets d'investissement ,**
- **solliciter les subventions et réajuster les plans de financement des opérations d'investissement,**
- **donner son avis sur les documents d'urbanisme et avis fonciers des Communes membres et des Communes limitrophes.**

- Rappelle que, lors de chaque réunion du Conseil Communautaire, la Présidente rendra compte des attributions exercées, par le Bureau, par délégation du Conseil Communautaire.

Objet 8 : Indemnités des élus communautaires : Présidente et Vice-Présidents

Sur proposition de la Présidente Josiane KERLOCH, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide :

- de fixer les indemnités suivantes à compter du 10 juillet 2020 :

	Taux par rapport à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique	Montant (1 ^{ER} JUILLET 2020)
Président	35 %	Mensuel : 1361,29 € brut
Vice-Président	13,75 %	Mensuel : 534,79 € brut

- de prélever les dépenses d'indemnités de fonction sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté.

Fait et Affiché à Pouldreuzic, le 16 juillet 2020

La Présidente,

Josiane KERLOCH



